

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEEFP HANGAR 11, BFC OTTAWA-UPLANDS

Numéro du BEEFP : **96-53**
Numéro du RBIF : **58321**
Nom du bien : **Hangar 11**
Adresse : **Ancienne BFC Ottawa-Uplands**
Statut BEEFP : **Édifice fédéral du patrimoine « reconnu »**
Date de construction : **1956**
Concepteur : **Conception normalisée par Ross, Patterson, Townsend and Fish Architects**
Fonction initiale : **Construit dans le but d'abriter le Avro CF-100 Canuck et de loger une UMA**
Fonction actuelle : **Remis à neuf en 1981 et en 1994 pour servir comme Centre d'accueil du Canada**
Modifications : **Ajout à l'élévation nord-ouest et remplacement des fenêtres d'origine**
Gardien : **Ministère de la Défense nationale**

Raisons de la désignation

Le Hangar 11 est un édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de ses associations historiques et de ses valeurs architecturale et environnementale.

Valeur historique:

Le Hangar 11 est associé à l'accroissement des forces armées canadiennes de l'après Seconde Guerre mondiale entrepris pour répondre aux engagements du Canada en matière de préparation militaire internationale en vertu de la Charte des Nations Unies et de l'Accord du NORAD, ainsi qu'au déploiement de personnel vers des destinations internationales pour des opérations outremer. Construit spécialement pour abriter le Avro CF-100 Canuck au cours de l'agrandissement de la base militaire pendant les années 1950, le Hangar 11 a servi d'unité de mouvement aérien pour des représentants gouvernementaux de haut rang, des dignitaires, du personnel militaire et leur familles, et a été nécessaire pour appuyer la mission de préparation militaire. Le Hangar 11 a été remis à neuf en 1981 et en 1994 pour servir comme Centre d'accueil du Canada, le point de départ et d'arrivée de dignitaires étrangers en visite au Canada, ainsi qu'un lieu de cérémonies et de discours officiels.

Valeur architecturale :

Conçu dans le courant de l'esthétique industrielle moderne, le Hangar 11 est un hangar en acier de construction d'une portée de 160 pieds et de « conception normalisée », construit pour loger des escadrons de vol. La composition équilibrée et symétrique du Hangar 11 comprend un espace libre sous une arche à longue portée, des bureaux construits le long des côtés sous l'arche et une entrée principale, et l'ensemble est flanqué de deux grandes tours en maçonnerie dans lesquelles se logent des portes coulissantes. L'arche, une solution technique simple et élégante, a été conçue pour supporter une surcharge de neige et des forces latérales dues au vent dans des conditions climatiques rigoureuses, et pour créer un environnement de travail vaste et polyvalent qui convenait parfaitement aux exigences fonctionnelles d'un hangar pendant la guerre froide des années 1950. Le Hangar 11 est aussi caractérisé par une exécution et des matériaux de bonne qualité.

BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE
Direction générale des lieux historiques nationaux, Parcs Canada

25, rue Eddy, 5^e étage, Hull (QC), K1A 0M5

Téléphone : (819) 997-6740 / Télécopieur : (819) 953-6146 / Site Internet : www.parkscanada.gc.ca/federalhb

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEEFP HANGAR 11, BFC OTTAWA-UPLANDS

Valeur environnementale :

Le Hangar 11 renforce le caractère industriel de son cadre à l'ancienne BFC Ottawa-Uplands et l'actuel aéroport international. C'est un grand bâtiment prédominant, situé au bord d'un terrain d'aviation. Le caractère de l'emplacement a été conservé malgré les modifications apportées au tracé du bâtiment et à l'accès principal pour piétons. Le Hangar 11 est bien connu du personnel militaire et d'un grand nombre de personnes qui l'utilisent pour des occasions particulières, et il est devenu un point d'intérêt symbolique en raison de son utilisation comme Centre d'accueil du Canada.

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques suivants du Hangar 11 doivent être préservés :

Son rôle en tant que témoin de l'accroissement des forces armées canadiennes après la Seconde Guerre mondiale pour répondre aux engagements du Canada en matière de préparation militaire internationale en vertu de la Charte des Nations Unies et de l'Accord du NORAD, et du déploiement de personnel vers des destinations internationales pour des opérations outremer. Ce rôle se reflète dans :

- La « conception normalisée » de 160 pieds de portée libre comprenant une arche à trois articulations, qui est une solution technique simple et élégante satisfaisant aux exigences fonctionnelles d'un hangar et offrant un grand espace intérieur permettant d'abriter des aéronefs et d'en effectuer l'entretien.

Son esthétique industrielle moderne, sa conception fonctionnelle et progressiste et la bonne qualité de l'exécution et des matériaux utilisés dans sa construction se reflètent dans :

- la simplicité et la netteté de la composition sobre, fonctionnelle et intégrée de formes géométriques, incluant la forme épurée de l'arche surplombant l'espace principal, les tours rectangulaires massives dans lesquelles se logent les grandes portes coulissant horizontalement, les ailes à bureaux de deux étages à toit plat situées le long de l'arche et la longue rangée de fenêtres latérales des locaux à bureaux;
- l'expression franche des arches à fermes d'acier segmentées à trois articulations qui supportent le toit et dont les poutres sortent directement des consoles d'appui, créant ainsi un vaste espace intérieur, austère, sans colonnes et extrêmement polyvalent, convenant au garage des aéronefs et à leur entretien;
- l'utilisation de carreaux « Trafford » à l'extérieur du bâtiment, un matériau très durable et distinctement canadien.

Le bâtiment renforce le caractère de son cadre et constitue un point d'intérêt visuel et symbolique; tel que perceptible dans :

- l'emplacement de ce grand bâtiment prédominant situé au bord du terrain d'aviation qui a maintenu ses liens directs avec les pistes du côté sud, avec les voies d'accès du côté nord et avec les aires de trafic à l'est et à l'ouest;

BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE
Direction générale des lieux historiques nationaux, Parcs Canada

25, rue Eddy, 5^e étage, Hull (QC), K1A 0M5

Téléphone : (819) 997-6740 / Télécopieur : (819) 953-6146 / Site Internet : www.parkscanada.gc.ca/federalhb

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEEFP HANGAR 11, BFC OTTAWA-UPLANDS

- sa compatibilité avec le groupe de bâtiments industriels contigus, situés dans un vaste espace dégagé et immédiatement identifiables comme faisant partie intégrante d'un aéroport.

Pour des consignes sur les interventions, prière de se reporter au Code de pratique du BEEFP. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le BEEFP.

Mai 2002

BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE
Direction générale des lieux historiques nationaux, Parcs Canada

25, rue Eddy, 5^e étage, Hull (QC), K1A 0M5

Téléphone : (819) 997-6740 / Télécopieur : (819) 953-6146 / Site Internet : www.parkscanada.gc.ca/federalhb